

Questions orales

● (1420)

M. Hees: Une question supplémentaire . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence va permettre au député de poser une question supplémentaire. Pour l'instant du moins—si les députés veulent poser plus tard d'autres questions sur le sujet, ils obtiendront la parole à cette fin—après cette dernière question supplémentaire, la présidence va donner la parole au député d'Assiniboia.

M. Hees: Le ministre voudrait-il nous expliquer pourquoi on a jugé nécessaire de payer à Montréal trois fois le prix demandé à Toronto pour un local semblable?

M. Munro (Hamilton-Est): J'ai déjà signalé qu'un local de ce genre dans les environs de Montréal coûtait plus cher, un peu moins ou à peu près la même chose que le prix payé à Montréal. Si le député ne veut pas comparer des emplacements semblables à Montréal mais plutôt établir une comparaison entre Montréal et Toronto, il se rendra compte que le manque de locaux au rez-de-chaussée dans le centre de Montréal était beaucoup plus critique qu'à Toronto où il y a un excédent. Actuellement le marché est en baisse à Toronto, alors que c'est tout le contraire à Montréal.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Saprستي, le prix était juste!

M. Hees: Nous savons bien ce qui s'est passé.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA SUBVENTION À HERMES ELECTRONICS—LE CRITÈRE RELATIF À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Elle a trait au dernier rapport de l'Auditeur général et notamment à la subvention d'environ \$570,000 accordée en 1970 et 1971 à une société qui n'est pas expressément désignée dans le rapport et qui, me dit-on, serait Hermes Electronics. Comme l'Auditeur général a déposé son rapport depuis plusieurs semaines, le ministre pourrait-il dire s'il a fait enquête au sujet de cette allégation de l'Auditeur général selon laquelle, à l'encontre de la loi sur les subventions au développement régional, la subvention n'a pas facilité la construction de nouvelles installations de production et n'a pas créé les 395 emplois que le ministre a mentionnés au Parlement?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que vous m'accordiez le temps voulu pour donner des précisions. Je peux dire, en ce qui concerne la création d'emplois, que cette déclaration est probablement sans fondement, car la demande n'avait pas été présentée à cette fin. Elle était destinée à maintenir les 375 emplois qui autrement auraient été éliminés si l'usine avait été fermée.

M. Knight: Comme la loi ne prévoit pas ce cas, puis-je poser au ministre la question suivante? Peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention d'examiner le rôle joué dans

[M. Munro (Hamilton-Est).]

cette transaction par M. Douglas Kendall qui est non seulement un des directeurs de Hermes Electronics mais aussi le président de la Commission d'aide générale de transition du ministère de l'Industrie et du Commerce et membre du conseil d'administration de la Corporation de développement du Canada, de même que le rôle qu'a aussi joué M. Robert A. Wisener qui, en plus de faire partie du conseil d'administration de Hermes Electronics . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député fait un discours au lieu de poser une question.

Une voix: C'est une très bonne question.

Une voix: Pourquoi ne peut-il pas la poser?

M. l'Orateur: Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Knight: Le ministre allait justement répondre et il faudrait, je pense, lui donner la chance de le faire. Ma question est recevable, je crois.

M. l'Orateur: La présidence s'opposait, bien sûr, à la longueur de la question du député. Je voulais lui faire entendre que sa question supplémentaire était plutôt longue. Si le ministre peut répondre brièvement, il pourra le faire, après quoi, le député de Témiscamingue aura son tour.

M. Jamieson: Je n'ai pas très bien entendu la dernière partie de la question du député, mais d'après ce que j'en ai saisi et les renseignements que je possède, la personne nommée n'a absolument rien à voir avec cette affaire. Néanmoins, je me renseignerai volontiers afin d'en savoir plus long.

[Plus tard]

M. Knight: Monsieur l'Orateur, il s'agira, je le promets, de ma dernière question supplémentaire. Elle s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle se rapporte aussi au dernier rapport de l'Auditeur général. Le ministre dira-t-il à la Chambre pourquoi il n'a pas recouvré les quelque \$100,000 que la société Hermes Electronics doit au Trésor fédéral, selon l'Auditeur général, aux termes d'un contrat souscrit avec cette société conformément au programme de production de l'industrie de la défense, et dira-t-il à la Chambre s'il entend prendre bientôt des mesures pour assurer ce recouvrement?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que cette deuxième question supplémentaire aurait dû être inscrite au *Feuilleton*.

* * *

[Français]

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable solliciteur général.

Étant donnée son intention d'abolir, à toutes fins pratiques, la peine capitale au pays, et étant donné le nombre considérable de meurtres commis en fin de semaine au Canada, le ministre aurait-il l'intention d'offrir une récompense au meurtrier qui a commis le meurtre le plus parfait?